GIBERVILLE

bulletin municipal

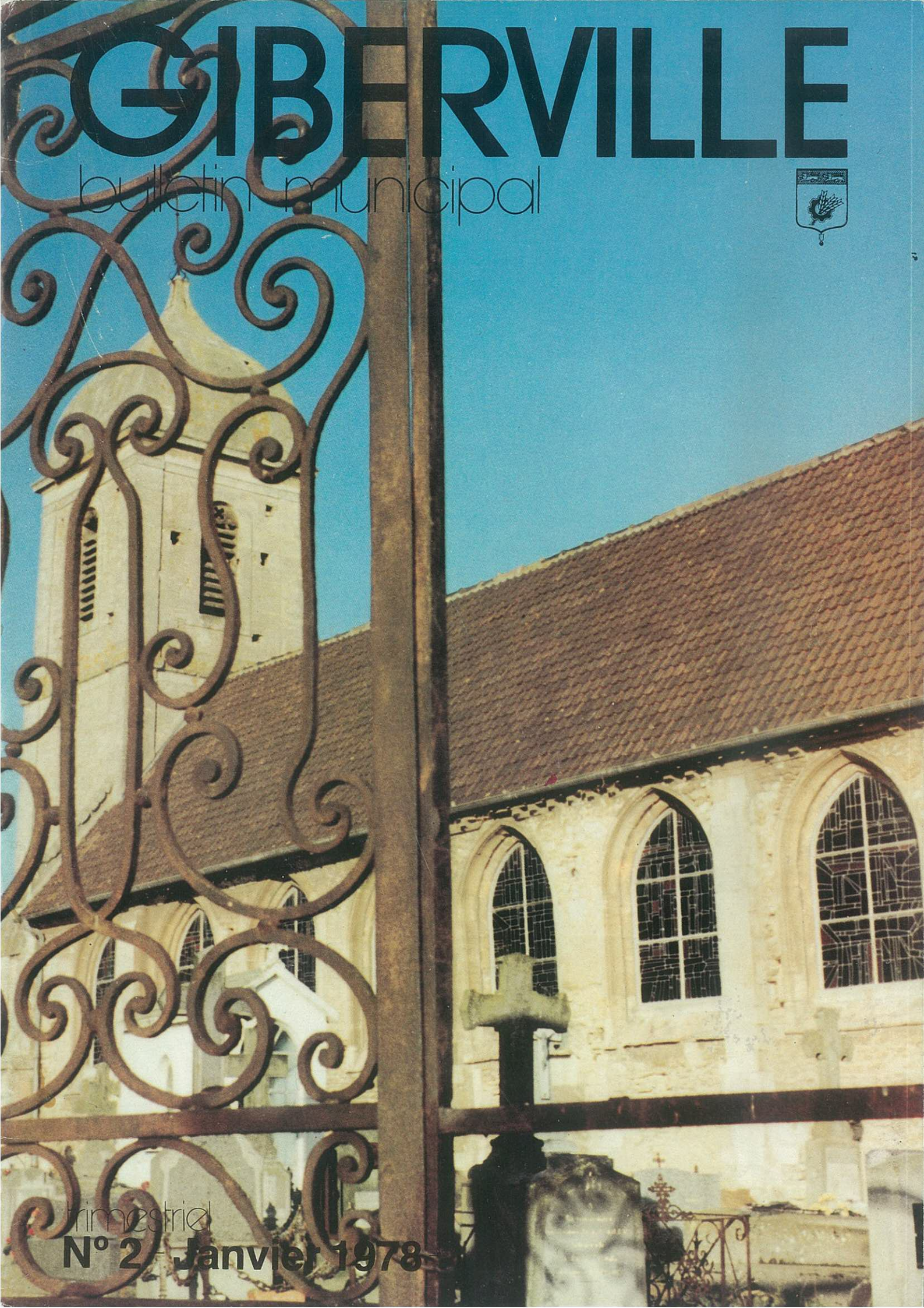

trimestriel

N° 2 - Janvier 1978

EDITORIAL

Chers Concitoyens,

C'est une grande joie pour moi de vous présenter le second numéro de notre Bulletin Municipal.

Les nombreux échos qui me sont parvenus prouvent que ce Bulletin a eu un certain impact dans la population, qu'il a été lu, commenté et favorablement accueilli. Cela nous encourage à poursuivre sur notre lancée.

Je voudrais signaler que la rédaction, la réalisation du Bulletin sont le fruit, comme notre action municipale, d'un travail d'équipe auquel vous êtes, vous Gibervillais, associés si vous le désirez.

En effet, chaque mois, la commission chargée de la préparation du Bulletin se réunit publiquement et tient compte des avis formulés par les uns et les autres.

Les articles qui suivent vous tiennent au courant de l'action du Conseil Municipal, de la vie de la commune et prouvent que GIBERVILLE est en train de revivre.

J'en veux pour preuve les différentes animations (repas des Anciens, Noël des enfants, théâtre, concert, concours de belote, etc...) qui ont toutes obtenu un énorme succès. Les enfants, eux, ont la possibilité de suivre des activités éducatives (musique, dessin-peinture, et sans doute bientôt expression corporelle) largement prisées.

De grands projets vont être réalisés en 1978 (groupe scolaire primaire-maternelle avec cantine, résidence personnes âgées). Vous en lirez les détails dans les pages suivantes.

D'autres projets sont en cours d'élaboration et vous en serez régulièrement informés.

Je ne voudrais cependant pas passer sous silence le problème des impôts locaux. Les « feuilles jaunes » sont parvenues dans les foyers et nombreuses familles de travailleurs sont lourdement frappées.

Nous avions lancé une vaste campagne d'information afin d'expliquer aux Gibervillais la cause de ces profondes augmentations. Oui, nos précédesseurs nous ont laissé un important déficit (les documents l'affirmant peuvent être consultés en Mairie à tout moment) que la Commission Spéciale présidée par le Sous-Préfet nous a obligés à résorber (sur 2 ou 3 ans) ne tenant pas compte de la situation plus que précaire des travailleurs lourdement touchés par la crise.

Une gestion municipale est forcément politique. C'est pour cela que plus de 60 % de Gibervillais nous ont fait confiance.

Les communistes et ceux qui partagent leurs options luttent sans cesse contre le transfert des charges imposées aux communes (pour le groupe scolaire, l'Etat accorde une subvention de 2 500 000 frs, qu'il va récupérer presque entièrement en nous facturant la T.V.A. sur la construction). Des réalisations sont nécessaires et indispensables, mais elles ne doivent pas se faire au détriment du pouvoir d'achat des travailleurs. Il faut donc en finir avec cette politique d'une poignée d'hommes qui accroissent leurs profits sur le dos des pauvres gens.

Il faut en finir avec le chômage, les saisies, les expulsions, la pauvreté, la misère et la société policière.

Oui, la question du changement est plus que jamais à l'ordre du jour. Il ne s'agit pas seulement de changer les hommes. Il s'agit de changer radicalement de politique. C'est le sens du Programme commun de gouvernement qu'il faut actualiser car des données différentes sont apparues entre 1972 et 1977.

Seule l'Union sur des bases claires peut permettre la victoire de la Gauche dès mars 1978.

Les travailleurs qui ont de légitimes aspirations doivent voir leurs espoirs se concrétiser. Avec nous, leur action sera capitale. J'ai la conviction profonde qu'avec l'appui massif des travailleurs et des démocrates, l'Union doit se réaliser. Le changement souhaitable est possible. 1978 doit être une année de victoire.

Avant de terminer, permettez-moi de vous présenter mes vœux de joie, bonheur et santé.

Très amicalement,

Le Maire,
J.-F. ROMY

BIÈRE
VIN
CHARBON
FUEL

Jean POUSSIER

4 rue des Jardins
COLOMBELLES

TÉL. 83.70.24 - 93.20.35

CHASSE, PECHE, PHOTOS, JOUETS

LESNARD Alain

11, rue de Janville, 14670 TROARN
Tél. 23.36.74

DEBROUSSAILLAGE
ELAGAGE, TOUS GENRES
CURAGE FOSSES
PELLE POUR CANAUX
RIVIERES
TERRAINS ACCIDENTES
PASSAGES ETROITS

Ent. P. LAFOSSE

Route de Janville 14670 TROARN
tél. (31) 23.32.23

E.I.N. France S.A.

CONSTRUCTEUR MATERIELS PETROLIERS
GRENTHEVILLE près CAEN
B.P. 176 14013 CAEN Cedex
Téléphone (31.82.10.43) lignes groupées
Télex Equipnor 170.306 F

- Distributeurs de carburant avec calculateur électronique.
- Armoire de contrôle Codis 2000 pour avitaillement des véhicules.
- limiteur de remplissage Désar Stop
- Chaudronnerie, réservoirs de stockage simple ou double paroi
- Camion citerne
- Dépôt de fuel
- Matériel de station service
- Distributeurs, ponts élévateurs, tourismes et poids lourds
- Matériel de graissage
- Compresseur d'air comprimé
- Stockage d'huile en vrac

S.T.E.N.

société des travaux électriques de Normandie

ELECTRICITE GENERALE
GAZ
EAU
INDUSTRIE
BATIMENT
AUTOMATISME
RESEAU M.T. B.T. et P.T.T.
ECLAIRAGE PUBLIC

Tél. 82.42.34
Zone industrielle Le Martray
14270
CAEN GIBERVILLE

Marbrerie CANU

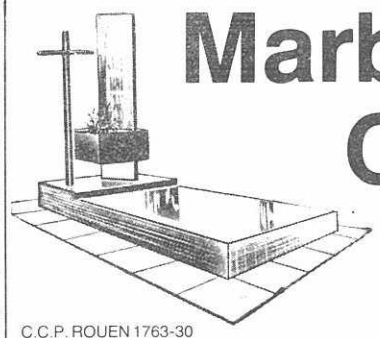

29, Bd Maréchal-Lyautey
14000 CAEN
Tél. 82.26.38

C.C.P. ROUEN 1763-30

PIERRES - MARBRES - GRANITS - GRANITOS
ARTICLES FUNÉRAIRES - FLEURS NATURELLES
CAVEAUX DE FAMILLE

SALON MARINA

2e PRIX AU CONCOURS INTERNATIONAL
DE COIFFURE DE COUTANCES
24, rue de la Liberté
14730 GIBERVILLE - Tél. 83.74.31

G. DESCHAMPS
SERRURERIE & FERRONNERIE
clôtures métalliques - Balcons
CHARPENTES METALLIQUES
CHAUDRONNERIE
Travaux sur plans

3 bis, rue de l'Eglise,
14840 DEMOUVILLE
Tél. 83.73.39

GIBERVILLE

trimestriel **N° 2 Janvier 1978**



Marché de GIBERVILLE

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

★

Photocomposition, Maquette,
Publicité

UNI COMPO
26, rue Pierre Gringoire,
14000 CAEN

Tél. 82.13.30

★

Impression
Imprimerie Émile Vicq
44, rue Durmeyer,
61100 FLERS

★

diffusé gratuitement

Reproduction et Vente interdites

★

Dépôt légal 1er trimestre 1978. Tirage : 1600.

SOMMAIRE

Editorial	1
A votre service	4
Commission des travaux	5
Commission des affaires scolaires	6
Urbanisme environnement	7
Syndicat mixte des transports en commun	7
Budget supplémentaire 1977	8
Compte administratif 1976	10
Club de l'amitié	12
Comité des fêtes	13
Jeunesse Sports Loisirs	13
Assoc. sportive gibervillaise	14
Noces d'Or	14
Affaires sociales	15
Motion de routier	15
Etat civil 1977	16

Ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs.

A VOTRE SERVICE

Pompiers : Tél. 85.42.03

Gendarmerie : Tél. 83.70.05 (Colombelles)

Mairie : Tél. 83.73.12
ouverte au public de : 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi, et de 9 h à 12 h (permanence) le samedi.

P.T.T. : Tél. 83.74.26
ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h. Samedi matin de 9 h à 12 h.

Percepteur : Permanence en Mairie :
Janvier : vendredi 13 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.
Février : vendredi 10 de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 30.
Mars : vendredi 10 de 14 h à 15 h 30
Avril : vendredi 14 de 14 h à 15 h 30

Assistante sociale : le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

Secrétariat : lundi de 8 h 30 à 12 h, mardi de 13 h 30 à 17 h 30, mercredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Consultation des nourrissons : 2e et 4e lundi de chaque mois de 9 h à 11 h 30.

Infirmières : Mme MAILLE (Infirmière-Sage-Femme) rue Pasteur, tél. 83.73.21
Mme POULINGUE-COLLET, 1 rue André-Gide, tél. 83.74.46
Sœurs Oblates de Sainte-Thérèse, rue de l'église, tél. 82.36.40 (Centre de soins).

Médecins :
Docteur ZENOU, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15
Docteur MERCIER, 5 rue de la Liberté, tél. 83.74.15
Docteur Y. COLLIN
Docteur C. COLLIN-GIMIÉ, 2 bis rue du Centre, tél. 83.76.14

Pharmacie :
Mme RULLIER, rue de la Liberté, tél. 83.73.89

Crédit Agricole : mercredi matin de 10 h à 12 h (en mairie)

Kinésithérapeute :
LAMOUREUX Denis, 3 rue Alexandre-Dumas

GEPAR : dernier jeudi de chaque mois, consultation gratuite de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h (urbaniste conseil).

Marché : le mercredi de 9 h à 12 h 30

Salle des Fêtes : Demande de location sur imprimé disponible en Mairie.

Permanences d'adjoints pour 1978 :
Lundi : LEROY Claude de 14 h à 17 h transports,
Mardi : LEROY Claude de 10 h à 12 h affaires scolaires
Jeudi : BOZEC Claude de 14 h à 18 h travaux
Vendredi : POLOUCHKINE Bernadette de 14 h 30 à 17 h 30 affaires sociales
Samedi : GUILLOT Serge personnel
TRAVERT Guy relations avec l'extérieur
JEGOU Christian de 9 h 30 à 11 h 30 sports, loisirs, jeunes

Les services éventuellement oubliés peuvent toujours nous le faire savoir.

Compagnie Générale des eaux

à votre service pour toutes questions touchant à l'eau potable et à l'assainissement

Siège local : 50 rue Victor-Lépine
14000 Caen, tél. 82.01.98
Siège administratif : 161, rue d'Auge, B.P. 2032
14019 Caen Cedex, tél. 84.70.63

C.G.E.A. Z.I. du Chemin Vert
7 à 9, rue de la Cotonnière, 14000 **CAEN**
Téléphone 86.29.33 **Télex 170 229**
Enlèvements et évacuation d'ordures ménagères et déchets industriels (bacs et compacteurs)

DEPANNAGE
ADOUCISSEURS D'EAU
TOUTES MARQUES
Installations. livraison de sel
Ets OGER SAINT-PAIR 14670 TROARN Tél. 23.31.45
Extincteurs. Piscines. Systèmes d'alarme antivol

MARBRERIE FLEURYSIENNE
Transfert de corps France et Etranger
Caveaux de famille. Gravures et travaux divers
Monuments funéraires tous cimetières
J.-P. DELAUNAY
14, place Jean-Jaurès 14123 Fleury-sur-Orne
tél. 82.34.43

TECHNOMAG
Spécialiste de :
L'AGENCEMENT DE MAGASINS
DEVANTURES ET INTÉRIEURS
SAINT-MANVIEUX-NORREY
14740 Bretteville-l'Orgueilleuse - Tél. (31) 23.71.03

BIJOUTERIE
LE DORNER
les bijoux sont tellement plus beaux
COLOMBELLES, tél. 83.70.26

COMMISSION DES TRAVAUX

CURAGE DE LA « GRONDE »

Une surprise de plus !

Nous avons reçu dernièrement une facture s'élevant à 87 105,66 f de la part de l'entreprise TORRES et VILLAULT, de BLAINVILLE-SUR-ORNE, pour travaux concernant le curage de la « Gronde ».

Après renseignements, nous avons pu constater que :

- Ce travail avait été exécuté (mal) en **juin 1976.**

- Le marché avait été signé le **10 novembre 1976** par l'entreprise et l'Ingérieur des T.P.E.

- Le Conseil municipal avait décidé ce travail par délibération le **20 décembre 1976**

- La délibération du Conseil municipal n'était revenue approuvée de la Préfecture que le **7 novembre 1977** (seize mois après l'exécution des travaux).

Voici d'ailleurs (ci-contre) lecture de cette délibération

- Nous nous étonnons que de pareilles décisions aient pu être prises sans consulter tous les intéressés (33 propriétaires)

- Nous nous étonnons que le Maire précédent ait pu faire faire le travail, **et que les décisions du Conseil n'aient eu lieu qu'après.**

- Nous protestons contre cette nouvelle charge qui nous est imposée, ainsi qu'aux riverains, par un marché que nous considérons illégal

- Nous avons donc demandé à la Direction départementale de l'Equipement et aux services intéressés de revoir le dossier.

- Nous attendons des réponses

N° 76 05 12

Mairie de GIBERVILLE
Téléphone 83.73.12

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent Soixante seize
Le vingt décembre à 20 heures
Le Conseil Municipal
légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
M. onsieur OMARINI, Maire
Etaient présents
MM essieurs FREMONT, LEVAVASSEUR, FIRMIN, LEROUX, GALOPIN TIREL, BRETONNIER, Meadames COLLET, BOUET

OBJET
Marché
Curage de la Gronde
XXXX TORRES et VILLAUD

Formant la majorité des membres en exercice
Absents
MM essieurs LORRAIN, JARDIN, ARRHIEN, HAMARD, PERREE, BESNARD BAILLEUL, COFFRE, Mme KNAEBEL
M ansieur FREMONT a été élu Secrétaire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

NOMBRE DE CONSEILLERS
EN EXERCICE 19
PRÉSENTS 10
VOTANTS

Le Maire expose au Conseil la nécessité de faire exécuter les travaux de curage de la gronde faute que les riverains ne l'aient effectué depuis plusieurs années malgré les arrêts préfectoraux et municipaux pris à cet effet.

Sur proposition du Maire le Conseil Municipal ouï l'exposé décide :

- d'accepter la proposition de l'Entreprise TORRES et VILLAULT dont le siège est à BLAINVILLE-SUR-ORNE, Calvados
- de mandater le maire pour signer un marché négocié passé en vertu des dispositions du chapitre II titre ier Livre III du code des marchés publics section IVxarticle 309 et de pourvoir à son exécution; les crédits nécessaires ont été prévus au Budget primitif 1977 article 233.

En outre le conseil municipal décide que les riverains auront à régler à la commune le remboursement de ce curage suivant un état établi par Monsieur BIDOT, Géomètre, et ci-annexé. La redevance étant fixé à 19.42 le Ml de barge

Pour extrait certifié conforme :
Le Maire

Sous-Préfecture de l'Arrondissement de Caen
VU POUR ACCUSE DE RECEPTION
CAEN le 7 NOV 1977
Pour le Préfet
Le Sous-Préfet
J.P. RODIER

RÉSIDENCE DES PERSONNES AGÉES

Comme nous l'avions déjà annoncé, nous avons confié à la Société H.L.M. « Le Foyer Normand », la construction d'un foyer de Personnes Agées pour la commune de GIBERVILLE.

Cet immeuble comprendra :

- 52 studios et 1 appartement de 4 pièces
- 1 restaurant (avec cuisines et réserves)
- 2 salles de télévision (1ere et 2e chaîne)
- 1 bibliothèque
- 1 salle de jeux
- 1 garde-meuble
- 1 infirmerie
- 1 bureau
- 1 cafétéria
- 1 accueil avec bureau
- 1 local pour l'assistante sociale
- 1 garage à vélos
- 1 salle laverie repassage
- 1 atelier, etc...

Nous vous donnons ci-joint une photo de façade est.

Nous avons bon espoir de voir cette construction réalisée cette année. Le terrain appartient à la commune, la construction ne coûtera rien puisqu'elle sera réalisée par la Société H.L.M. « Le Foyer Normand ». La commune de GIBERVILLE aura à assumer les frais de fonctionnement (restaurant, personnel, etc..) une fois cet ensemble terminé.

Sur le questionnaire distribué à la population, lors des dernières élections municipales, ce foyer venait en bonne position.

Nous l'avions promis.

Nous tenons nos engagements.

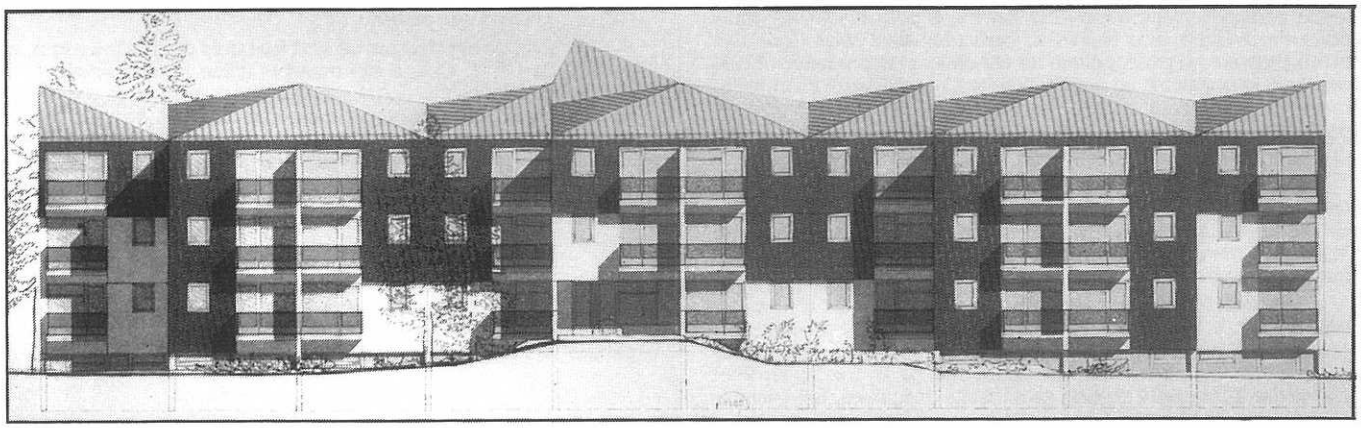

LES CARLETTES

Les travaux de voirie et d'éclairage se terminent, il reste à aménager le terrain derrière la salle de catéchisme. Une étude est en cours pou voir s'il nous est possible de faire un jardin public.

CLUB DE L'AMITIÉ

Nos anciens peuvent se réunir dans leur local, l'intérieur est terminé, le chauffage est installé, et les accès de la salle ébauchés.

Il nous faut maintenant construire des W.C. et des lavabos (cela sera fait dans le premier trimestre).

Il nous faut aussi aménager les extérieurs, pelouses, arbres, fleurs, etc..., ainsi qu'un terrain de boules. Il nous sera possible de réaliser celui-ci avec les engins du SIVOM (également dans le premier trimestre).

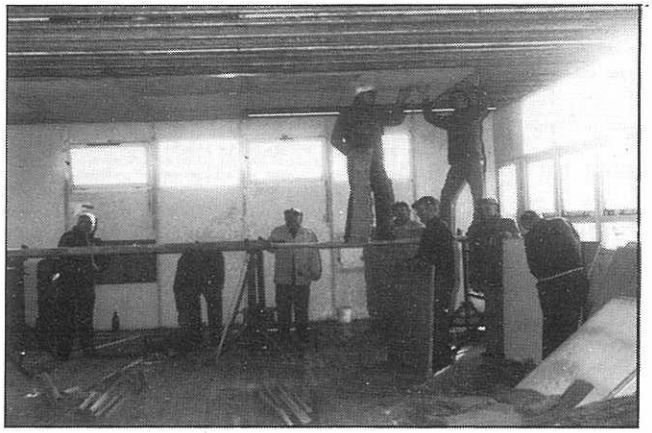

ZONE INDUSTRIELLE

Nous regrettons que cela soit si long, mais le dossier n'étant pas conforme, l'Equipement a été obligé de le revoir. De plus, il faut refaire un appel d'offres et un délai est à respecter.

Les travaux commenceront donc fin Mars.

CHEMIN DU VAL

Nous envisageons de faire du chemin du Val un lieu de promenade, avec endroits pique-nique, bancs, etc...

BUREAUX MAIRIE

Certaines personnes, parfois, n'osent pas expliquer leurs problèmes aux guichets à la Mairie ; c'est normal, car il est parfois gênant que d'autres entendent les conversations.

C'est pourquoi nous envisageons de modifier l'agencement des bureaux. **Les Gibervillais seront prochainement reçus à l'intérieur des bureaux.**

Une réception orientera les visiteurs en fonction de leur demande (état-civil, logement, aide-sociale, etc..).

W.C. PUBLICS

Les commerçants et les personnes fréquentant le marché réclament des W.C.

Nous avons pensé que le meilleur emplacement se situait à l'entrée du stade, d'autant plus que les branchements sont déjà faits. Cela diminuera donc le coût de revient et les travaux pourront être faits en début d'année.

CHAUFFAGE ECOLE MATERNELLE

Depuis 13 ou 14 ans, les différentes directrices de l'école maternelle se plaignaient : le chauffage ne marchait pas, bien que la chaudière soit toujours en surchauffe. Il avait même été dit que la citerne pouvait être percée tellement la consommation était importante.

Nous avons donc fait vérifier et nous avons appris que **9 radiateurs étaient montés à l'envers et que les pentes des tuyauteries étaient mauvaises.**

Les travaux nécessaires à cette réfection ont été exécutés : coût de l'opération 8 000,00 F environ, malgré cela, nous ne pourrons rattraper ce gaspillage, qui a duré 13 ANS.

Claude BOZEC
Adjoint
Responsable de la Commission des travaux

COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES

1 100 enfants environ scolarisés, tous enseignements confondus (maternelle, primaire, secondaire, supérieur), soit approximativement 25 % de la population de GIBERVILLE. L'école obligatoire pour tous jusqu'à 16 ans ; noble obligation direz-vous, c'est vrai. Mais une nouvelle fois, l'Etat s'arrête là dans ses responsabilités. En effet hormis le personnel enseignant, tout le reste est à la charge des communes pour les enseignements primaire et maternelle. Il y a là un transfert de charges scandaleux. Le Ministère de l'Education édicte les programmes, fixe les normes de constructions, les effectifs de chaque classe, réforme et pour tout cela ne se donne aucun moyen, car qui doit permettre la mise en œuvre de tout cela, c'est la commune au niveau maternelle-primaire (construction et fonctionnement), et toujours la commune au niveau C.E.S. pour une partie du fonctionnement.

Notre commune a connu, ces dernières années, une augmentation démographique importante sans que pour autant les équipements collectifs et scolaires en particulier aient suivi. Ceci bien qu'un programme pédagogique ait été défini et approuvé en 1973, bien que la commune ait été attributaire d'une subvention en 1975, mais les élus locaux à l'époque n'ont sans doute pas jugé utile de passer à cette construction et n'ont pas donné suite à la chose qui pourtant aurait répondu aux besoins du moment.

Où en est-on maintenant ? Toujours avec le même programme de construction, mais avec un peu plus de classes préfabriquées : 67 % en maternelle, 50 % en primaire. Face à cette situation, le Conseil municipal a demandé que le groupe scolaire primaire-maternelle soit inscrit au titre des réalisations départementales 1978.

Une subvention nous est accordée, subvention qui représente environ 25 % du coût total sachant que 17,6 % devront être payés au titre de la T.V.A. Cela veut dire que l'aide sera seulement de 8 %, le reste étant à la charge de la commune. Pour permettre à chacun d'assurer sa scolarité obligatoire, bel exemple de transfert de charge !

La réalisation de ce groupe (10 classes primaires + 2 classes de perfectionnement et 4 classes maternelles, 1 cantine de 300 rationnaires) débutera dans la deuxième moitié de l'année 1978 et les travaux commenceront par le restaurant scolaire afin que celui-ci puisse entrer en fonctionnement avant la fin de l'année. Il s'agit d'une première tranche de travaux qu'il faudra compléter rapidement en demandant un programme pédagogique complémentaire (5 classes primaires + 1 classe de perfectionnement et 2 classes maternelles).

Une autre préoccupation de la commission est celle de la gratuité scolaire. Une étude est lancée actuellement afin d'évaluer les besoins réels d'un élève pour une année scolaire, ceci afin d'apprécier au plus juste les crédits nécessaires au fonctionnement des écoles. Il en va de l'égalité des chances de chacun face à l'école et face à son avenir.

Un point de satisfaction, ce sont les cours de natation à tous les enfants de CE 2. Cela a été possible grâce à notre entrée dans le SIVOM. N'oublions pas à ce propos ce que disait un jour un de nos anciens Ministres, qui annonçait que huit français sur dix sortiraient de l'école en sachant nager ! Cette affirmation n'est en fait toujours qu'un vœu démagogique qui se réalise de place en place grâce à l'action des collectivités locales et non de l'Etat.

Pour conclure, nous continuerons de rechercher tous les moyens possibles pour améliorer les conditions de travail des enseignants, pour offrir à chacun une chance de scolarité normale. Non, actuellement, les chances ne sont pas les mêmes pour tous. Afin de voir les écarts se combler, il faut mettre en place un système éducatif plus juste, plus démocraique, s'adressant à l'individu en général et non plus à sa classe sociale.

C. LEROY,
Adjoint,
Chargé des Affaires Scolaires

URBANISME, ENVIRONNEMENT

Tous les jours, on vous parle de l'environnement, mais, jusqu'alors, très peu de gens et encore moins les pouvoirs publics ne semblent vouloir connaître l'importance que peut avoir l'environnement dans notre vie quotidienne.

Depuis le mois de mars, nous n'avons pas eu l'occasion de vous faire part de nos réalisations, ainsi que de nos projets pour 1978.

Malgré nos faibles moyens financiers, dus à la résorption du déficit antérieur, nous avons effectué différents travaux, notamment le nettoyage du « Chemin des Pièces » qui offre un lieu de promenade aux amoureux de la nature.

Le remplacement des arbres brisés par quelques petits vandales est en cours, ainsi que l'aménagement du rond-point du « LO.PO.FA. ».

Le passage hebdomadaire de la balayeuse du SIVOM contribue à une nette amélioration de la propreté de nos rues.

Pour 1978 nous envisageons :

- l'aménagement de l'entrée du « chemin des pièces » avec pose de bancs.
- la réalisation d'un square face au club des personnes âgées.
- terminer les travaux de plantations et d'espaces verts commencés avant les élections municipales.

Nous espérons, avec l'amélioration de nos finances communales, pouvoir, dans l'avenir, faire de GIBERVILLE, une cité agréable.

Nous comptons sur vous tous afin de respecter la nature !

Louis LECONTE
Conseiller municipal

LE SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION CAENNAISE

Ce Syndicat groupe le département du Calvados, la ville de CAEN, ainsi que les seize communes comprises dans le périmètre de l'agglomération Caennaise (AUTHIE, BLAINVILLE-SUR-ORNE, BRETTEVILLE-SUR-ODON, CARPIQUET, COLOMBELLES, CORMELLES-LE-ROYAL, DEMOUVILLE, EPRON, FLEURY-SUR-ORNE, GIBERVILLE, HEROUVILLE-SAINT-CLAIR, IFS, LOUVIGNY, MONDEVILLE, SAINT-CONTEST, SAINT-GERMAIN-LA-BLANCHE-HERBE (Art. 2 des Statuts).

Le Syndicat Mixte a pour objet l'organisation et l'exploitation des transports en commun de l'agglomération Caennaise (Art. 3 des Statuts).

Cette volonté de mise en place d'une politique des transports en commun s'est traduite au niveau de notre commune par la mise en service au mois de septembre dernier de la ligne n° 11 de la C.T.C. (Cuverville-Carpiquet), dont la fréquence de passage est d'une demi-heure. Parallélement à cette création de ligne, la ligne n° 2 des Courriers Normands a été supprimée.

D'ores et déjà, on ne peut que se féliciter de la fréquentation de cette ligne à tel point qu'aux heures de pointe, il a été nécessaire de faire passer un deuxième bus afin de permettre à tous de voyager en respectant l'horaire. Il s'agit là d'une première étape, d'autres projets sont à l'étude en particulier l'éventualité de la création d'une ligne directe avec le Centre Ville.

Dans ces perspectives plus générales, le Syndicat Mixte recherche tous les moyens favorables (couloirs, feux prioritaires, aménagement de voirie, etc...) afin d'augmenter la vitesse de déplacements des bus entre autre pour que la voiture individuelle ne soit plus le mode de déplacement privilégié. Il en va d'une certaine qualité de vie.

Ce Syndicat est riche de perspectives, il n'appartient qu'à nous tous de le faire vivre pour nos suggestions, nos remarques, nos critiques, afin que l'on réponde toujours un peu plus aux besoins réels des usagers. La seule ombre au tableau, c'est une nouvelle foi le transfert des charges de l'Etat vers les collectivités locales. N'a-t-on pas laissé proliférer d'une façon inconsidérée la voiture individuelle sans en envisager les conséquences au niveau de la vie d'une agglomération ? N'en reste-t-on pas au constat : « Il faudrait faire quelque chose... mais quoi ? ». L'Etat face à cela ne sait qu'encourager les initiatives privées, tel le Syndicat des transports de l'agglomération caennaise, regardant cette opération d'un œil quelque peu paternaliste, le citant à l'occasion comme exemple, mais le laissant se « débrouiller » seul en faisant appel aux finances des diverses communes participantes. Les transports en commun doivent être un service public à part entière et résulter d'une initiative nationale. Cela peut et doit changer !

Pour tous renseignements complémentaires concernant le fonctionnement, les possibilités actuelles que nous offrent les transports urbains, veuillez passer à la Mairie où de plus amples informations pourront vous être fournies.

Claude LEROY
Adjoint
Délégué de la commune au Syndicat des Transports

N.B. A la demande de personnes habitant le haut de Giberville, des démarches sont en cours pour le passage de la ligne à travers le lotissement des Carlettes. Cela permettrait un déplacement moindre des personnes âgées et handicapés.

COIGNET
ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT et TRAVAUX PUBLICS
21, rue de Saint-Lô, 76043 ROUEN CEDEX

RÉPARATIONS POIDS LOURDS
ETS DELIVET
Zone industrielle, route de Paris, MONDEVILLE
Tél. 82.31.06

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1977

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

	REPORTS (C.A. 1976)	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAUX
Art. 060 - Déficit extraordinaire reporté	344.661.72		344.661.72
Art. 210 - Acquis. terrain cimetière	34.585.53		34.585.53
Art. 210 - Acquis. terrain Z.I.	265.771,39		265.771,39
Art. 210 - Acquis. terrain parc S.M.N.	430.000.00		430.000.00
Art. 210 - Acquis. terrain C.E.S.	700.000.00		700.000.00
Art. 210 - Acquis. terrain		7.500.00	7.500.00
Art. 2142 - Acquis. mob. mat. écoles	24.647.09	10.500.00	35.147.09
Art. 2140 - Acquis. mob. mat. Mairie	5.480.87		5.480.87
Art. 2157 - Acquis. véhicule		1.200.00	1.200.00
Art. 232 - Travaux de bâtiments	29.246.43		29.246.43
Art. 232 - Travaux église	80.000.00		80.000.00
Art. 232 - Travaux S. des fêtes	3.590.03		3.590.03
Art. 232 - Travaux Atel. municipal	5.291.93		5.291.93
Art. 232 - Travaux logt. instituteur	14.204.95		14.204.95
Art. 233 - Travaux voirie communale		5.700.00	5.700.00
Art. 233 - Travaux voirie Lot. Vallée d'enfer	44.311.12		44.311.12
Art. 233 - Travaux assain. les Cités	77.427.59		77.427.59
Art. 233 - Travaux curage La Gronde	89.518.50		89.518.50
Art. 233 - Travaux rue P. de Coubert.	215.000.00		215.000.00
Art. 233 - Travaux voirie communale	150.672.83		150.672.83
Art. 233 - Travaux Lot. La Campagne	84.672.50		84.672.50
Art. 233 - Travaux Collecteur La Gronde	3.165.62		3.165.62
Art. 233 - Travaux Lot. Les Carlettes	406.524.58		406.524.58
Art. 233 - Aménag. place du marché		68.300.00	68.300.00
TOTAL DES DÉPENSES	3.008.772.68	93.200.00	3.101.972.68

RECETTES

	REPORTS (C.A. 1976)	PROPOSITIONS NOUVELLES	TOTAUX
Art. 105 - Subvention pour classes	6.300.00	10.500.00	16.800.00
Art. 105 - Subvention pour Audio-visuel		564.00	564.00
Art. 105 - Subvention pour F.S.I.R.		1.200.00	1.200.00
Art. 1406 - Participations Z.I.	642.935.40		642.935.40
Art. 1406 - Participations La Gronde	90.000.00		90.000.00
Art. 1406 - Participations parc S.M.N.	30.000.00		30.000.00
Art. 1406 - Remboursement T.V.A.	9.453.08	67.579.51	77.032.59
Art. 1421 F.E.C.L.		66.420.00	66.420.00
Art. 16 - Emprunt Acq. terrain parc S.M.N.	400.000.00		400.000.00
Art. 16 - Emprunt Acq. terrain Z.I.	136.500.00		136.500.00
Art. 16 - Emprunt logt. instituteur	70.000.00		70.000.00
Art. 16 - Emprunt terrain C.E.S.	700.000.00		700.000.00
Art. 16 - Emprunt collecteur La Gronde	20.000.00		20.000.00
Art. 16 - Emprunt cimetière	50.000.00		50.000.00
Art. 210 - Aliénation de terrains Les Carlettes	227.520.20		227.520.20
TOTAL DES RECETTES	**2.382.708.68**	**146.263.51**	**2.528.972.19**

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Chapitre 70 — Produits de l'exploitation	805.00
Chapitre 71 — Produits domaniaux	3.144,00
Chapitre 73 — Recouvrements — Subventions	31.551,00
Chapitre 74 — Taxe sur les salaires	6.880,00
Chapitre 75 — Produits exceptionnels	1,00
Chapitre 82 — Produits antérieurs	14.515,49
TOTAL DES RECETTES	**58.496,49**

DEPENSES

	VOTE DU CONSEIL MUNICIPAL
Chapitre 60 — Denrées et fournitures	10.423,00
Chapitre 61 — Frais de personnel	36.300,00
Chapitre 62 — Impôts et taxes	500,00
Chapitre 63 — Travaux et services extérieurs	59.552,00
Chapitre 64 — Participations et Contingents	45.548,00
Chapitre 65 — Allocations subventions	6.120,00
Chapitre 66 — Frais de gestion générale	6.500,00
Chapitre 69 — Charges exceptionnelles	50.713,00
Chapitre 83 — Prélèvement pour dép. d'invest.	53.063,51
TOTAL DES DEPENSES	**58.496,49**

BALANCE GENERALE

DÉPENSES	**3.160.469,17**
Fonctionnement	58.496,49
Investissement	3.101.972,68
RECETTES	**2.587.468,68**
Fonctionnement	58.496,49
Investissement	2.528.972,19
DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE	**573.000.49**

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget supplémentaire 1977 lors de sa séance du 17 novembre 1977.

Vous constaterez que le déficit de la balance générale provient essentiellement de la section d'investissement, que cette section est en déséquilibre dans une seule colonne « reprise du compte administratif 1976 ». Ce déficit a été, comme vous le savez, résorbé dans le budget primitif 1977 (voir Bulletin Municipal n° 1).

COMPTE ADMINISTRATIF 1976

SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES

		TOTAL DES réalisations	RESTES A réaliser
Art. 060	- Déficit extraordinaire reporté (Déficit du C.A. 1975)	627.668.08	
Art. 214.0	Acquisition mobilier, matériel en mairie	4.519,13	5.480,87
Art. 214.2	- Acquisition de matériel écoles	25.352,91	24.647,09
16	Remboursements d'emprunts	289.990,07	
Art. 210	- Acquisition terrains Z.I.	37.728,61	265.771,39
Art. 210	- Acq. terrains p/travaux cimetière		28.003,01
Art. 210	- Acquisition clôture cimetière		6.582,52
A,rt. 210	- Acquisition terrains		430.000,00
Art. 210	- Acq. terrains P/C.E.S.		700.000,00
Art. 210	- Aménagement CD 830 RN 815	833,20	
Art. 214.7	- Acquisition autre matériel et outillage	8.813,22	
Art. 232	- Travaux neufs église		80.000,00
Art. 232	- Travaux neufs bâtiments communaux		29.246,43
Art. 232	- Travaux neufs salle des fêtes		3.590,03
Art. 232	- Travaux neufs ateliers municipaux		5.291,93
Art. 232	- Travaux logement instituteur	18.061,96	14.204,95
Art. 233	- Travaux pour viabilité Z.I.	700.478,63	
Art. 233	- Travaux neufs vallée d'enfer	384,98	44.311,12
Art. 233	- Travaux assainiss. Les Cités	192.572,41	77.427,59
Art. 233	- Travaux curage cours d'eau	481,50	89.518,50
Art. 233	- Travaux rue Coubertin	15.147,72	215.000,00
Art. 233	- Travaux voirie communale	6.086,50	150.672,83
Art. 233	- Travaux lotiss. « La Campagne »	310.519,01	84.672,50
Art. 233	- Travaux collecteur La Gronde	12.861,69	3.165,62
Art. 233	- Travaux lotiss. Les Carlettes	551.979,07	406.524,58
TOTAL DES DÉPENSES		**2.803.478,69**	**2.664.110,96**

RECETTES

		TOTAL DES réalisations	RESTES A recouvrer
Art. 105.5	- Subvention ouvert. de classes		6.300,00
Art. 105.5	- Subvention équipement La Gronde	80.325.00	
Art. 105.5	- Subvention F.S.I.R.	1.000.00	
Art. 140.6	- Remboursement T.V.A.	193.604.05	
Art. 140.6	- Ventes lotis. Les Carlettes	570.483.00	227.520.20
Art. 14	- Recouv. La Gronde		90.000.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt terrain parc S.M.N.		400.000.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt Z.I.		136.500.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt logement instituteurs		70.000.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt terrain pour C.E.S.		700.000.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt pour les cités	73.000.00	
Art. 16	- Produit de l'emprunt pour La Gronde	300.000.00	20.000.00
Art. 16	- Produit de l'emprunt pour le cimetière		50.000.00
Art. 14	- Prêt pour acquisition terrain parc S.M.N.		30.000.00
Art. 14	- Remboursement T.V.A. Assain.	117.621.92	9.453.08
Art. 14	- Prêt Remb. Z.I.	200.000.00	642.935.40
Art. 14	- Prêt F.E.C.L.	36.783.00	
Art. 210	- Remb. H.L.M. Pays d'Auge	886.000.00	
TOTAL DES RECETTES		**2.458.816.97**	**2.382.708.68**

SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES

	TOTAL DES REALISATIONS
Chapitre 60 — Denrées et fournitures	107.200,42
Chapitre 61 — Frais de personnel	444.852,40
Chapitre 62 — Impôts et taxes	8.272,00
Chapitre 63 — Travaux et services extérieurs	291.546,40
Chapitre 64 — Participations et Contingents	431.152,91
Chapitre 65 — Allocations Subventions	42.888,33
Chapitre 66 — Frais de gestion générale	114.880,71
Chapitre 67 — Frais financiers	360.715,03
Chapitre 82 — Charges antérieures	250.698,02
TOTAL DES DEPENSES	**2.052.206,22**

RECETTES

	TOTAL DES REALISATIONS
Chapitre 70 — Produits de l'exploitation	4.120,00
Chapitre 71 — Produits domaniaux	22.206,42
Chapitre 72 — Produits financiers	428,30
Chapitre 73 — Recouvrements — Subventions	506.860,63
Chapitre 74 — Taxe sur les salaires	606.986,00
Chapitre 75 — Impôts indirects	182.262,00
Chapitre 77 — Contributions directes	922.264,00
Chapitre 79 — Produits exceptionnels	10,00
Chapitre 82 — Produits antérieurs	364,50
TOTAL DES RECETTES	**2.245.502,25**

BALANCE GENERALE

	LIBELLÉS	RÉALISÉ	A RÉALISER	TOTAUX
	DÉPENSES RÉELLES (D — E)	**4.855.684,91**	**2.664.110,96**	**7.519.795,87**
B	Dépenses ordinaires totales	2.052.206,22		2.052.206,22
C	Prélèvements pour dépenses extraordinaires	-	-	-
D	Dépenses ordinaires réelles (B - C)	2.052.206,22		2.052.206,22
E	Dépenses extraordinaires	2.803.478,69	2.664.110,96	5.467.589,65
	RECETTES REELLES (I — J)	**4.704.319,22**	**2.382.708,68**	**7.087.027,90**
G	Recettes extraordinaires totales	2.458.816,97	2.382.708,68	4.841.525,65
H	Prélèvements sur recettes ordin.	-	-	-
I	Recettes extraordinaires réelles (G - H)	2.458.816,97		4.841.525,65
J	Recettes ordinaires	2.245.502.25		2.245.502,25
	DEFICIT GLOBAL DE CLOTURE	**151.365.69**	**281.402,28**	**432.767,97**

Le compte administratif 1976 ainsi présenté lors de la séance du Conseil municipal du 17 NOVEMBRE 1977 a été voté par une voix pour et 22 abstentions. En effet, malgré l'important déficit constaté, nous étions dans l'obligation de voter ce document afin de pouvoir réaliser le budget supplémentaire 1977, celui-ci reprenant les restes à réaliser du compte administratif 1976. C'est pourquoi vous constaterez un déficit global dans le budget supplémentaire 1977, déficit ne résultant pas de notre gestion mais bien des reports de l'année précédente.

CLUB DE L'AMITIÉ INFORMATIONS

Nous profitons des colonnes du Bulletin municipal pour vous donner avec plaisir des nouvelles du Club de l'Amitié, au sein duquel se retrouvent les plus ou moins anciens.

Nous pensons pour cela, que lè meilleur moyen est de vous faire d'abord son bilan de santé et ensuite de voir où peuvent aller nos objectifs.

Nous pouvons dire que l'état général est bon. Voyez plutôt. Après sept mois d'existence, nous comptons plus de cent adhérents à jouir de leur cotisation (10 frs par an).

Tous les quinze jours, les jeudis après-midi, nous avons fonctionné régulièrement, accueillant à chaque fois une soixantaine de personnes dans la salle des fêtes, rue de l'église, de 15 h à 18 h. Voyage aller et retour assuré chaque fois par le car de la commune. Le plaisir des rencontres, des retrouvailles, des contacts, des moments sympathiques passés ensemble se trouve agrémenté à chaque fois par un goûter, des jeux, chants et autres distractions.

Avoir réussi cette périodicité régulière était notre premier objectif. Nous avons fait quelques entorses à notre réglement. En effet, tous pendant que nous étions dans un local provisoire, nous avons travaillé en bureau restreint. Cela va changer maintenant, et nous allons suivre nos statuts à la lettre dans notre nouveau local.

Le budget que nous avons eu à gérer s'élève à un peu plus de 10 000 frs, dans lequel est comprise la subvention municipale de 5 000 frs.

Avec l'aide, l'encouragement du Conseil municipal, de nos membres et de personnes de bonne volonté, nous avons aménagé notre nouveau local qui vous accueillera régulièrement et qui sera la Maison du Club exclusivement à partir du 5 janvier 1978. Vous y trouverez des tables, des chaises neuves, une décoration voulue par nous, et quelques dons offerts par nos amis. Nous ne citons pas de noms, mais qu'ils soient tous remerciés ici.

Avec nos recettes propres, nous avons pu acheter plus de 1 000 frs de jeux divers. A ce propos, d'où viennent ces recettes ? Cotisations, ventes de boissons et pâtisserie et aussi les dons qui proviennent pour la plupart des mariages effectués dans la commune.

Que ces jeunes foyers trouvent ici notre reconnaissance et nos meilleurs vœux de bonheur. Rappelons que nous avions lancé un appel près de diverses sociétés industrielles et commerciales pour avoir un peu d'aide financière ou matérielle pour démarrer. Hélas, nous devons avouer que nos espoirs ont été quelque peu déçus. Rien n'est venu nous encourager.

Quoiqu'on puisse en penser, il est bon que vous le sachiez tous. A côté de cela, combien il est réconfortant l'appui de la Municipalité, la sollicitude du Comité des Fêtes, qui nous a permis de vous offrir des gâteries à NOËL, et aussi à notre réunion du 5 janvier. Merci aussi à l'aide et au travail de la Commission sociale, à la sympathie et au concours des gens de GIBERVILLE.

Que tous ici acceptent nos remerciements et nous espérons les voir bientôt très nombreux au Club de l'Amitié, ce sera notre force.

Et maintenant. Quoi ? dans l'avenir...

Créer d'autres activités : loisirs, voyages, visites, excursions, conférences, soirées.

Favoriser des rencontres entre nous et les Clubs frères de MONDEVILLE, COLOMBELLES et les autres.

Mettre en place un service d'information qui ne soit pas en concurrence avec les services officiels, mais qui puisse vous aider si possible.

Il vous restera à tous à nous faire connaître vos désirs, vos idées, vos suggestions, vos besoins. Tout cela sera examiné.

La cité s'anime, les anciens apprécient le marché, les concerts sont suivis par un auditoire important, les fêtes et manifestations diverses se multiplient.

La Résidence des Anciens comblera nos vœux. Notre Club lui aura sa place de plus en plus dans notre ville de près de 5 000 habitants. Ne serait-ce que par la mise en retraite (anticipée) de nombreuses personnes travaillant dans les entreprises locales.

Il s'agira bientôt d'une retraite (cette fois non anticipée), une juste retraite bien méritée.

Notre Club devra donc être bien structuré, bien organisé pour faire face au rôle social et communal de premier plan auquel il est destiné. Il prendra toute sa part dans l'animation de la vie nouvelle qui nous attend dans la Cité.

Avec notre santé magnifique, notre vitalité, nos perspectives, notre Club de l'Amitié espère voir s'ouvrir devant lui des jours heureux.

A tous, bonne et heureuse année,
et surtout bonne santé pour 1978 !

Le Président du Club,
A. LEBASTARD

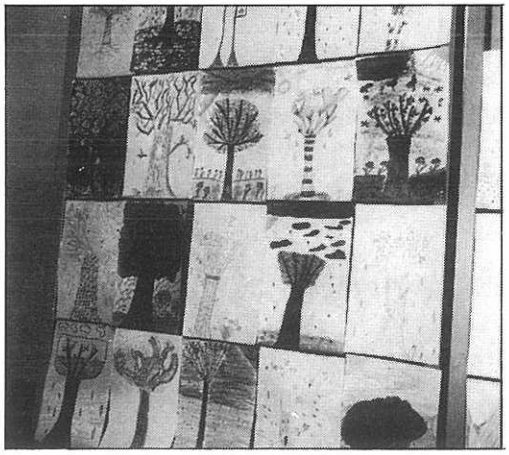

L'atelier " peinture dessin ", est ouvert depuis le 2 novembre, chaque mercredi après-midi



L'Ecole de Musique de Giberville fonctionne depuis le 5 octobre (dans le cadre du SIVOM)

COMITÉ DES FÊTES

les activités de fin d'année

L'ARBRE DE NOËL DES ENFANTS

Le Comité des Fêtes conformément à son engagement, a organisé l'arbre de Noël pour les enfants de la commune.



Cependant, face à l'évolution démographique de GIBERVILLE, le Comité s'est trouvé confronté à un problème de salle pour réussir l'organisation d'une matinée récréative.

En effet, il n'était pas possible de réunir plus de 800 enfants, âgés de 2 ans et demi à 12 ans, dans la salle des fêtes.

Dans un souci de sécurité, le Comité des Fêtes a donc été contraint de louer un chapiteau. Evidemment, financièrement cela grève assez lourdement le budget du comité.

En outre, il fallait également résoudre le problème de l'encadrement de ces 800 enfants, le Comité des Fêtes, seul, ne pouvait l'assurer.

En accord avec les directeurs des écoles primaires et maternelles du « BOURG » et du « PLATEAU », il fut convenu que le spectacle aurait lieu un jour scolaire. Le vendredi 16 décembre 1977, l'après-midi fut retenu, ce qui nous assurait le concours des enseignants de l'école du « BOURG ».

Le car communal assurait le transport des enfants du « PLATEAU » qui étaient encadrés par des parents d'élèves.

Finalement, l'après-midi se déroula dans la meilleure ambiance possible et pour le plus grand plaisir des enfants qui assistaient à un spectacle de qualité.

Certes, il est difficile de trouver un spectacle qui convienne à tous les âges des enfants présents (de 2 ans et 1/2 à 12 ans).

Cependant, l'arrivée du « PÈRE NOËL » a soulevé l'enthousiasme général.

Une distribution de friandises clôturait l'après-midi.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui bénévolement ont apporté leurs concours et ont contribué ainsi au succès de cette manifestation : « Les enseignants, la municipalité de GIBERVILLE, le Personnel Communal, les parents d'élèves, etc... », ainsi que les municipalités de MONDEVILLE, COLOMBELLES qui ont prêté des bancs.

SPECTACLE-THÉÂTRE

Le vendredi soir, une soirée théâtre gratuite était animée par la troupe du théâtre des « TROIS COUPS ». Une pièce à deux personnages axée sur le thème « théâtre-obligatoire ». Malheureusement, il n'était pas possible de chauffer le chapiteau sans gêner les acteurs, ce qui a un peu nui à la qualité du spectacle.

CONCOURS DE BELOTE

Pour alléger au maximum les frais de location du chapiteau, un concours de belote était organisé le samedi 17 décembre. 86 équipes s'affrontaient pour remporter le premier prix doté de 400 francs.

Le Comité des Fêtes espère que ces festivités diverses auront permis aux « enfants » comme aux « adultes » de se distraire agréablement.

Pour 1978, le Comité des Fêtes établira prochainement son calendrier d'animation.

Cependant, il faut constater que faute d'une salle des fêtes adaptée à la population, il est difficile d'organiser les loisirs.

Le Comité des Fêtes, conscient des difficultés financières actuelles de la municipalité, émet le vœu, dès que la situation sera assainie, de voir la construction d'une salle des fêtes.

Pour le comité des fêtes,
Le Président,
G. BROSSAIS

JEUNESSE SPORTS LOISIRS

Le Conseil municipal, soucieux du manque d'activités culturelles dans la commune, a créé une commission « JEUNESSE SPORTS LOISIRS ».

Plusieurs activités (soit communales, soit au sein du SIVOM), sont offertes à la population de GIBERVILLE.

Au sous-sol de la Mairie, un atelier « PEINTURE-DESSIN » ouvert depuis le 2 novembre 1977, fonctionne chaque mercredi après-midi. Cette activité accueille actuellement une quarantaine d'enfants.

Dans le cadre du SIVOM :

- Une ECOLE DE MUSIQUE FONCTIONNE depuis le 5 octobre 1977, chaque mercredi dans les locaux de l'ECOLE DE GIBERVILLE.
- 2 cours de solfège de débutants et de 1ere année
- 2 disciplines instrumentales (piano et violon) y sont enseignées

Un centre aéré a fonctionné pendant les mois de juillet et août 1977.

Plusieurs activités s'y sont déroulées (sorties à la mer, jeux, etc...).

Une exposition de travaux manuels a cloturé le séjour d'août.

La piscine du SIVOM (située à MONDEVILLE) permet aux enfants des écoles (CE 2) et au public, à certaines heures, de bénéficier des plaisirs de la natation.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Mardi de 18 h 30 à 21 h 30
Mercredi de 16 h à 21 h 30
Jeudi de 17 h 45 à 21 h 30
Vendredi de 17 h 30 à 21 h 30
Samedi de 14 h à 21 h 30
Dimanche de 9 h à 13 h

Pour 1978, d'autres projets d'animation sont à l'étude qui compléteront, comme cette année, l'activité du Comité des Fêtes.

Christian JEGOU,
Adjoint au Maire

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

L'Association Sportive Gibervillaise présente ses meilleurs vœux aux supporters, dirigeants d'équipes, ainsi qu'aux nombreux lecteurs de ce bulletin.

Depuis la parution du premier bulletin municipal, la compétition a repris pour toutes les sections.

SECTION FOOT-BALL

Les objectifs que nous nous sommes fixés en début de saison sont en bonne voie quant à leur réalisation, l'équipe première etant leader, la réserve tenancière de la première place et les equipes de jeunes figurant en bon rang dans chacun de leur championnat. Verrons-nous se concrétiser nos espoirs, car la route est encore longue, de nombreux matchs difficiles nous attendant ?

Nous comptons sur la présence de nombreux supporters afin de stimuler le mieux possible nos joueurs dans les heures difficiles.

Dans toutes les disciplines que ce soit foot-ball, basket, judo, hand-ball, les adeptes surtout les jeunes, ont besoin d'encouragements et il serait souhaitable de retrouver sur la touche les parents, les amis venant moralement soutenir les équipes participant ainsi de plus près à la vie de l'A.S.G.

SECTION BASKET-BALL



Trois équipes ont été engagées en championnat afin de faire jouer un maximum de jeunes éléments. Nous nous en félicitons, car les résultats sont satisfaisants malgré le peu de possibilités d'entraînement. A ce propos, nous remercions l'I.M.P. de Démouville qui nous loue sa salle une fois par semaine pour l'ensemble des équipes. Nous espérons dans l'avenir faire participer nos Benjamines à ce championnat. Dès cette année, nous ne leur faisons disputer que des matchs amicaux. Un regret cependant, un effectif réduit pour l'équipe Seniors (6 licenciées). Si vous aimez le sport, venez nous encourager à la salle de l'I.M.P. de Démouville, l'entrée est gratuite. Votre soutien moral nous sera d'un précieux concours.

SECTION HAND-BALL

Malgré un début de saison difficile, les joueurs cependant peuvent se ressaisir afin de conserver leur place en promotion d'honneur. Nous rencontrons les mêmes difficultés que le basket pour l'entraînement, sans parler des bravos des supporters qui s'amincissent au fur et à mesure des rencontres. Ayant pensé à un recrutement de jeunes éléments, nous déplorons le manque de candidatures à la licence de hand.

SECTION JUDO

Cette section qui se porte bien a enregistré, pour cette saison une augmentation d'effectifs très importante, soit quarante cinq licenciés contre dix-huit l'an dernier. Nous pouvons donc nous réjouir d'une telle réussite en voyant les jeunes attirés par cette noble discipline.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les séances ayant repris depuis début octobre, nous sommes heureux d'y accueillir une quarantaine de licenciés et licenciées.

Suivant les contraintes familiales, il va sans dire que cette section n'évolue jamais au complet. Depuis l'ouverture de la piscine des Trois Vallées, une heure est réservée le lundi soir à notre section Gibervillaise et le vendredi soir, évolution au sol dans la salle des fêtes sous la direction de M. Leroy, qui en assure l'encadrement.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour les travaux accomplis sur le stade, également pour la mise à notre disposition du car communal dans nos déplacements hors département.

Nous rappelons que pour les matchs et manifestations sportives, vous pouvez vous en référer aux panneaux d'affichage à l'entrée du stade à partir du vendredi 20 heures.

Pour l'A.S.G.
Le Président,
J. LE FRANÇOIS

NOCES D'OR

Le 8 octobre 1977, nous avons eu le plaisir et la joie de célébrer les noces d'Or de Monsieur et Madame DIVERT, en la mairie de notre commune.

S'ils se sont mariés en 1927 à FRESNEY-LE-PUCEUX, Monsieur et Madame DIVERT sont rapidement venus habiter le « Plateau », où ils demeurent depuis 1929.

Monsieur DIVERT a travaillé 35 ans à la S.M.N. (d'abord au four à coke, puis aux laminoirs), Madame DIVERT, elle, a été employée durant 15 ans à la Sécurité Sociale du Plateau.

De leur union, sont issus 4 enfants. Depuis, leur cercle de famille s'est considérablement agrandi puisqu'ils comptent 9 petits enfants et 4 arrière-petits enfants.

Monsieur et Madame DIVERT, réputés gens discrets, jouissent d'une grande estime dans le milieu où ils évoluent.

Au cours de la cérémonie en Mairie, en présence de leur très nombreuse famille et des amis, le couple reçut les félicitations de la municipalité. Un magnifique cadeau leur fut offert et un « pot d'amitié » clôtura cette amicale manifestation.





Quinze jours plus tard, le 29 octobre 1977, c'était au tour de et Madame ROUMY originaires de la Manche se sont mariés dans ce département en 1927. Eux aussi, ont mené une vie professionnelle bien remplie.

Après 3 ans de travail aux mines de Guelette, Monsieur ROUMY est arrivé en 1931, en compagnie de son épouse pour travailler à la S.M.N., qu'il a quittée en 1967 afin de goûter une retraite bien gagnée après avoir longtemps occupé le poste de chef d'équipe d'exploitation des forces motrices.

Madame ROUMY a été employée durant quelques années comme femme de ménage chez l'habitant. Elle a interrompu son emploi pour s'occuper de sa grande et belle famille.

Depuis, 18 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants complétent cette famille très appréciée au Plateau. Aussi n'était-il pas étonnant de voir la salle des mariages remplie en ce 29 octobre 1977, pour féliciter le couple qui reçut un très joli cadeau de la Municipalité.

Là aussi, un pot d'amitié - au cours duquel maints souvenirs furent évoqués - clôturait cette cérémonie.

Il ne nous reste plus qu'à donner rendez-vous aux époux DIVERT et aux époux ROUMY, rendez-vous pour célébrer leurs noces de diamant !

AFFAIRES SOCIALES

La Commission des Affaires sociales au sein du Conseil municipal de GIBERVILLE, a un double but :

Aider toutes les personnes nécessiteuses, sans discrimination d'âge (dans la mesure où elles ont épuisé tous leurs « ayant-droit » auprès des différents organismes).

Manifester, sous diverses formes, son attachement aux personnes âgées.

Depuis avril 1977, plusieurs actions ont été menées :

en juin : distribution de friandises aux personnes de plus de 65 ans.

en octobre : un voyage destination HONFLEUR, réunissait environ 120 anciens. Petit déjeuner à DIVES-SUR-MER, visite du château de SAINT-GERMAIN-DE-LIVET, arrêt au restaurant à AUBERVILLE, puis HONFLEUR en passant par la côte.

octobre/novembre : distribution de pommes-de-terre et de combustible (aux personnes de + de 65 ans de faibles ressources).

en décembre : Dans la salle des fêtes entièrement décorée 150 anciens, ont pu profiter du repas annuel, au cours duquel, chants et histoires drôles, danses et musique se sont mêlés pour la plus grande joie de tous.

La Commission des Affaires sociales remercie vivement toutes les personnes qui ont contribué à la confection ou à la réalisation de ce repas.

Pour les fêtes de fin d'année, une distribution de chocolat aux personnes âgées de plus de 65 ans, et des bons d'alimentation aux anciens les plus défavorisés.

Nous espérons pour 1978, continuer et améliorer nos actions, dans la limite de nos possibilités financières, afin d'apporter plus de joies et de bien-être à nos aînés.

B. POLOUCHKINE
Adjointe



MOTIONS DE SOUTIEN

Depuis son élection, le Conseil municipal de GIBERVILLE a soutenu et soutiendra les travailleurs et travailleuses durement éprouvés par le chômage, les licenciements, les conflits, etc... Beaucoup de ces usines environnantes sont concernées : S.M.N., SAVIEM, PAIMBŒUF, BENNES MARREL, BLAUKPUNT, etc...

Ce n'est pas un hasard ! C'est tout simplement les résultats de la politique GISCARD d'ESTAING - BARRE et du patronat, contre les travailleurs.

Lors des récents mouvements de grève des Courriers Normands, 14 Express, Travailleurs en formation, les Conseillers, en delegation, ont été remettre des Motions de Soutien à tous les travailleurs en lutte.

C'est vrai que nous ferons toujours tout ce qui est en notre pouvoir pour faire échec à cette politique désastreuse, qui n'a qu'un seul but : accroître le chômage, les licenciements, et diminuer le pouvoir d'achat de centaines et de centaines de familles, qui on peut le dire, en 1978, vivent dans la misère.

Michel BOUTROIS
Conseiller Municipal

La Tentation
Prêt à porter
R. MAUCORPS
16, rue Pasteur - GIBERVILLE - Tél. 83.74.30

IMPRIMERIE PRESSE CALVADOS
57, rue de la Liberté 14730 Giberville
PHOTOGRAVURE
IMPRESSION DE TOUS JOURNAUX
ET PERIODIQUES
AU-DESSUS DE 5 000 EXEMPLAIRES
tél. (31) 83.74.28

ETAT CIVIL 1977

NAISSANCES

CLEMENT Lionel	27. 1.1977
KOZAK Alexandre	19. 2.1977
DEBLED Guillaume	4. 3.1977
VELASQUEZ Céline	20. 3.1977
VALETTE Cécile	22. 3.1977
BOULKROUNE Linda	6. 4.1977
LEGRAND Véronique	10. 4.1977
ROY Nathalie	25. 4.1977
REGNAULT Virginie	7. 5.1977
ANFRAY Stanislas	12. 5.1977
KLACZAK Yann	16. 5.1977
FAISANT Séverine	29. 5.1977
LEGRAS Sabrina	3. 6.1977
LIEGARD Sébastien	5. 6.1977
PIGNOL Erwan	14. 6.1977
POZNANSKI Nathalie	8. 7.1977
MARIE Fabrice	9. 7.1977
SOREL David	11. 7.1977
DOLLEY Stéphane	13. 7.1977
BOISSEE Sabrina	19. 7.1977
TRONCHI Patrick	19. 8.1977
BEZIER Sylvain	21. 8.1977
THERESSE Alain	24. 8.1977
FEREY Vincent	25. 8.1977
BAZIN Aurélie	29. 8.1977
DEGOULET Estelle	3. 9.1977
DUPARD Olivier	3. 9.1977
FEREY Frédéric	5. 9.1977
GUILLOU Sandrine	11. 9.1977
DABANCOURT Sylvain	18. 9.1977
ISSAMBOURG Sébastien	30. 9.1977
REMEUR Nathalie	2.10.1977
DUGARD Vincent	5.10.1977
VERNON Sandrine	8.10.1977
DUBOST Fabrice	11.10.1977
POULINGUE Anne	16.10.1977
ROSSIGNOL Géraldine	21.10.1977
LANGLOIS Cédric	6.11.1977
LELIEVRE Laëtitia	22.11.1977
BOUFFAY Gaëlle	29.11.1977
SALMON Anne-Caroline	29.11.1977
ZENOU Freddy	3.12.1977
HACHET Jérôme	3.12.1977
LEMOINE Céline	6.12.1977
DELMAS Ludovic	9.12.1977
MAUPAS Vanessa	19.12.1977
LAMOUREUX Cyril	25.12.1977
BACON Jérôme	26.12.1977

MARIAGES

JUMEL Philippe, HUBERT Sylvie	12.02.1977
JANUSKIEWICZ Didier, EURY Chantal	18.02.1977
PAVAN René, TALLANDIER M.-Madel.	19.02.1977
RADIGUET Alain, HEROULT Brigitte	5.03.1977
REGNAULT René, DODIER Martine	11.03.1977
BOISSEE J.-Claude, LECHEMINANT Syl.	12.03.1977
TRAVERT dit NERET D., CHAUVIN M.	26.03.1977
LEVAVASSEUR Joël, PENISSON Cather.	1.04.1977
BOUTROIS Yves, WOJCIK Gisèle	16.04.1977
GUICHARD Alain, LECLAIR Agnès	30.04.1977
LEMARCHAND Daniel, THOMAS Nelly	7.05.1977
PICHON Gilles, LE PAGE Angéla	7.05.1977
TAISSON Pascal, LUSLAC Monique	7.05.1977
CRABBE Jean-Marc, GOSNET Evelyne	21.05.1977
MARIE Claude, FAUCON Betty	4.06.1977
CHEVAL Guy, ROCTON Marie-Paule	4.06.1977
VASSE Philippe, FEDORETZ Martine	11.06.1977
SAVELLI Joseph, VASSEUR Martine	25.06.1977
BARBE Daniel, VIEL Anita	2.07.1977
GOUTARD Jean, MAUCORPS Michèle	4.07.1977
PERNEY Pascal, BRISCOLI Maryse	9.07.1977
REVET Dominique, VOISIN Marie-Claude	9.07.1977
CAMPAIN Jean, GANDON Christiane	11.07.1977
AVICE Daniel, CORDIER Françoise	6.08.1977
DATIN Yional, ANNE Brigitte	9.08.1977
CHALABREYSSE J.-L., BESNIER Eve.	13.08.1977
EICHENDORFF Adam, LE HELLAYE Do.,	19.08.1977
PLANQUETTE Alain, LE METAYER Evel.,	27.08.1977
COLLET Daniel, RICCIARDI Christiane	10.09.1977
ANGEL dit HUGO Dan., DUCROCQ Mart.,	10.09.1977
VELASQUEZ Patrick, VIVIEN Jocelyne	10.09.1977
QUESNEL J.-M., LECOURT Jocelyne	10.09.1977
GUERIN Daniel, LIREUX Régine	17.09.1977
ROUXEL Guy, BEAUVAIS Anne-Marie	1.10.1977
MONTERISI Richard, LAGOUGE Ghisl.	12.11.1977
ALLEMAGNE C., TRAVERT dit NERET S.	19.11.1977
ALDROVANDI Patrice, LARVOR Josette	26.11.1977
LECHAT Louis, GUILLEMOT Madeleine	26.11.1977
SAMSON Emmanuel, VINCELET Béré.	10.12.1977
MARIE Joël, THOMAS Isabelle	10.12.1977
CHAMPS Pascal, NICOLLE Béatrice	31.12.1977

DÉCÈS

LAURENT Jeannine, veuve Humpisch	15.01.1977
RICARD Cécile	1.02.1977
HARDY Bernard	13.02.1977
MENTEL Casimir	19.02.1977
PELCOT Marie	27.02.1977
BRUNET Gérard	19.03.1977
SZOSTAK François	20.03.1977
DESPLAINS Jean	6.04.1977
JANASZAK Léopold	11.04.1977
DECLOMESNIL André	18.04.1977
BOURDET Robert	26.04.1977
MEHEDIN Claude	29.05.1977
LAURENT Raymond	31.05.1977
DEBOUT Solange, épouse Le Monnier	1.06.1977
PANEK Joseph	2.06.1977
NIKONOFF Dimitri	10.06.1977
SALVATORE Filoména, v. Giancaterino	21.08.1977
PISCART Denise, veuve Besson	16.09.1977
ULAS Stephan	29.09.1977
MASSA Bruno	4.10.1977
BORDES Marie, veuve Lefebvre	15.10.1977
LIBOIS Richard	11.11.1977
BOURSIER André	18.11.1977
ELIE Maurice	25.11.1977
SOBIESKI Anthony	27.11.1977
ESSIRARD Armandine, veuve Leyour	7.12.1977

IL FAUT SAVOIR QUE :

- Pour toute intervention concernant le Service « Eaux-Assainissement » (canalisations bouchées ou branchement d'eau potable), il faut s'adresser directement à :

La Compagnie Générale des Eaux
Siège local : 50 rue Victor-Lépine, Caen, tél. 82.01.98

Siège administratif : 161, rue d'Auge, Caen, tél. 84.70.63, B.P. 2032

- Toute personne privée d'emploi, désirant s'inscrire au chômage doit s'adresser directement à l'Agence Nationale pour l'Emploi, (Centre Commercial du Grand Parc à HEROUVILLE-SAINT-CLAIR).

- Les inscriptions ne sont pas encore ouvertes pour les logements de la Résidence des Personnes Agées.
L'information sera donnée ultérieurement.

- Un architecte urbaniste reçoit en Mairie le dernier jeudi de chaque mois, les personnes qui désirent avoir des renseignements (permis de construire, certificats d'urbanisme...).

Prendre rendez-vous en Mairie.

La rémunération de ces consultations est prise en charge par la municipalité.

MÉDECINS DE GARDE DE FEVRIER A MAI

FEVRIER :

5 février - Docteur DESPLANCHES
12 février - Docteur GIMIÉ
19 février - Docteur BEAU
26 février - Docteur MALTRET

MARS :

5 mars - Docteur MANSON
12 mars - Docteur MERCIER
19 mars - Docteur VAUX
26 mars - Docteur VAUX
27 mars - Docteur VAUX

AVRIL :

2 avril - Docteur ZENOU
9 avril - Docteur AMIOT
16 avril - Docteur ARDAENS
23 avril - Docteur BEAU
30 avril - Docteur BEAU

MAI :

1 mai - Docteur BEAU
4 mai - Docteur BEAU
7 mai - Docteur COLIN
14 mai - Docteur COLIN
15 mai - Docteur COLIN
21 mai - Docteur DESPLANCHES

sodemaco
14, RUE DE LA LIBERTÉ
B.P. 18
14730 GIBERVILLE
TÉL. 82.34.83
tous matériaux
de construction
vente au détail

LE COMPTE SUR LIVRET
CREDIT AGRICOLE
76 bureaux dans le département
GIBERVILLE (Mairie)
le mercredi
de 9 H 30 à 12 H 00
MONDEVILLE
Agence CAEN-EST
36, rue Pierre Curie

uni compo
26, RUE PIERRE-GRINGOIRE 14000 CAEN
TÉL. : 82.13.30
• photocomposition
EDITION PUBLICITE REVUES
faites confiance à une équipe jeune et dynamique !
• catalogues
• recherches
graphiques
• maquettes
publicitaires
• mise en page
et montage
JOURNAUX REVUES PERIODIQUES
• photogravure

Société auxiliaire d'entreprises

BASSIN PARISIEN - FLANDRES et NORMANDIE

SUPAE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 8 000 000 FRANCS

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENT

direction régionale
de Normandie

48, rue Léon-Salva
76303 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
Tél. : 16-35 / 72.57.03

SOCIETE D'H.L.M. DU PAYS D'AUGE ET DU LITTORAL

78, rue du Général-Leclerc
14101 LISIEUX
tél. 31.07.68

PRESIDENT
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Michel EYMEOUD

DIRECTEUR
S. BUHOUR

DIRECTEUR ADJOINT
A. RONNE

Logements gérés	4300
En cours de réalisation	350
En projet	350

mullca s.a.
101, avenue de Bobigny, 93130 Noisy-le-sec
mobilier, équipement des collectivités

bonafini frères
SOCIÉTÉ BONAFINI - S.A.R.L. AU CAPITAL DE 270 000 F
TRANSPORT ET VENTE DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION :
TRANSPORT DE CIMENT EN VRAC -
TÉL. : 84.40.34 - 84.42.53
Bureaux : Zone Industrielle de Giberville - CD 230 - 14730 GIBERVILLE

Tous travaux routiers
Terrassement
Assainissement
Revêtements spéciaux
Liants hydrocarbones

SCREG ROUTES
ET TRAVAUX PUBLICS

Siège social : 19, rue Broca - 75240 Paris
Cedex 05
Capital 160 000 000 F

AGENCE de CAEN
B.P. 109 - 14014 CAEN CEDEX
B.P. 7 - 14730 GIBERVILLE
tél:84.71.67

SCREG ROUTES

